

No. 2.

30 SEPTEMBRE 1892.

LA

# KERMESSE

REVUE HEBDOMADAIRE

## SOMMAIRE :

<i>Quasi un accident de chemin de fer. . . . .</i>	L'hon. J. ROYAL
<i>Un gros paroissien. . . . .</i>	BENJAMIN SULTE
<i>Notre langage. . . . .</i>	ERNEST GAGNON
<i>Le lis et le jardinier (Poésie). . . . .</i>	MARIE BEAUPRÉ
<i>Le Pavillon de Pléps. . . . .</i>	ERNEST MYRAND
<i>Barbe de Boulogne. . . . .</i>	N.-E. DIONNE

QUÉBEC

LEGER BROUSSEAU, Editeur  
11 & 13, rue Buado

Bonne Nouvelle !!



L'une des branches les plus attrayantes  
de la Kermesse, est sans contredit la

## TABLE DE LA LOTERIE

VOUS y trouveront dans les 2000 lots dont elle se compose, un joli objet pour CHAQUE billet pris. TOUS les numéros sont GAGNANTS et afin de procurer le plaisir de la surprise à chacun on les a mis au prix très modique de 25 CENTIMS. Plusieurs lots sont d'une grande valeur.

On pourra aussi se procurer ce journal-souvenir à la

## TABLE DE LA LOTERIE

Que le public est instamment invité à  
aller visiter.

MIRIAM.

### ON DEMANDE

On demande des agents pour la ville et la campagne. Bonne commission payée. S'adresser entre 7 et 8 heures du soir à Raoul Renault, 46 Rue du Palais ou par lettre, Boîte 308, Québec.

# LA KERMESSE

REVUE HEBDOMADAIRE

QUASI UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.

(PAR L'HONORABLE J. ROYAL)

(Suite et fin.)

Je me confondis de nouveau en remerciements et pris place pendant quelque temps aux côtés de Madame R., qui m'avait donné son nom. Le Monsieur obligeant était assis en face, et la conversation se fit à trois. Quand je repris mon siège, j'étais à peu près rassurée sur les suites funestes de mon aventure. La vieille dame était charmante, comme le sont toutes les femmes de la bonne société de Québec, me dit-on ; quant au Monsieur obligeant, dont je ne pus saisir le nom, il me parut de tous points un gentilhomme. Fort bien de sa personne assez jeune, une jolie barbe blonde toute frisonnée, taillée en pointe, le nez orné d'un binoche, une grande douceur dans la voix et toutes les manières d'un homme bien élevé ; avec cela, fin causeur, et vous laissant croire que c'est vous qui dites toujours les choses les plus aimables et les plus spirituelles. Jamais, ma chère, avant ce voyage, je ne m'étais connu autant d'esprit et d'instruction. Quel est ce jeune homme ? quelle est cette dame ? Evidemment ma famille n'est pas étrangère à cette dernière, à voir l'empressement tout aimable qu'elle a mis à m'offrir sa protection ; et cependant il n'est pas séant que je l'interroge. Lui encore moins. Tous deux ne se connaissent que par des tiers, j'en suis certaine ; mais, comme il est respectueux, attentif ! Il a ôté ses verres tout à l'heure ; nos regards se sont croisés ; quelle douceur pénétrante dans ses yeux ! Il va de soi que nous avons causé longuement tous les trois pendant ce trajet de Toronto à Ottawa qui nous prit presque toute la journée. Tu comprends, n'est-ce pas, que j'étais bien décidée à ne parler ni de moi, ni des miens, qu'à mon corps défendant ; la chose m'a été rendue bien facile. Mes deux compagnons ont beaucoup voyagé, ce qui fait que j'ai passé plusieurs heures, tantôt en mer, tantôt à visiter les grandes cathédrales historiques du vieux monde, tantôt à écouter le récit de quelque légende curieuse ou touchante rapportée des pays parcourus. Les réflexions dont il assaisonnait quelquefois ses récits, révélaient un caractère sérieux, un catholicisme convaincu, une nature noble et généreuse. Te l'avouerais-je ? Je sentais tout mon être aller spontanément et malgré moi vers ce jeune homme dont le commerce plein d'une réserve parfaite enthousiasmait ma jeune âme. Bah ! me disais-je, demain je n'y penserai plus ou à peine ;

et lui, comment pourrait-il garder le souvenir d'une jeune étourdie à peine entrevue ?

Pendant ce temps-là, me dis-tu, que devenait Jules ? Hélas ! ma chère, son étoile pâlisait visiblement. Après tout, quels liens nous rattachaient l'un à l'autre ; il avait dû m'oublier ; les études, les voyages avaient dû le vieillir avant le temps ; et dans ce grand tumulte des impressions sérieuses et grandissantes, mon souvenir, datant de si loin, avait dû sombrer.

—Mademoiselle, le train fait ici un arrêt d'une demi-heure ; Madame R. ne se soucie guère de descendre sur le quai pour prendre l'air ; que dites-vous d'une courte promenade sur le quai ?

J'acceptai sur un regard de Madame R. ; mes pensées avaient pris un tel cours que cette distraction devait m'apporter un soulagement. J'étais mécontente de moi, de mes doutes, des sentiments nouveaux qui m'assaillaient, de la perte de mon argent, de mon aventure ridicule ; malgré mes efforts pour dissimuler, j'ai dû lui paraître maussade. Nous nous sommes promnés longtemps ; le train ne partait pas avant une heure. Il m'a entretenue beaucoup de sa mère qu'il adorait et qui était morte peu de mois avant son retour, de sa carrière qu'il aime en enthousiaste, de son retour au Canada qu'il met au premier rang des civilisations qu'il a étudiées. Certes, à une conversation aussi sérieuse, nul moyen de trouver à redire ; j'étais dispensée de parler. J'écoutais, et lui savais gré de ne pas m'accabler des fadeurs qu'un autre que lui n'eût pas manqué de me débiter en pareille occurrence. D'ailleurs, tu me connais assez pour savoir que je ne l'eusse pas permis. Il causait avec moi comme avec une personne grave, mûre ; sa voix se faisait tantôt caressante, tantôt persuasive, suivant le sujet, et je ne m'aperçus que j'avais les pieds fatigués qu'après notre départ de la station.

Enfin, nous arrivâmes à Ottawa. Je te fais grâce des mille détails de cette partie de mon voyage. Je trouvai à l'hôtel Russell un télégramme de mon père qui, d'abord très inquiet de mon aventure, s'était rassuré, ajoutait-il mystérieusement, en me sachant tombée entre si bonnes mains. Je montrai la dépêche à Mme R. ainsi qu'à notre compagnon, en même temps que je leur renouvelai mes remerciements. Comme le train de Montréal ne partait qu'assez tard dans la soirée, nous dinâmes à l'hôtel, et après le dîner nous allâmes faire un tour sur l'esplanade du Parlement. Quel splendide panorama ! Ottawa avec sa société d'hommes lettrés, avec sa bibliothèque, avec ses belles promenades, avec sa ceinture de rivières, Ottawa telle que nous la décrivait notre compagnon de voyage, doit être, n'est-ce pas, une ville charmante à habiter.

Enfin, à dix heures, mes compagnons de voyage me mettaient dans le train de Montréal ; j'embrassais Mme R. et je serrais la main au Monsieur obligeant. Un long coup de sifflet ; le train s'ébranle lentement ; un dernier signe d'adieu, et en route !

J'étais seule, bien seule cette fois ; mais je n'étais plus en pays étranger ; j'entendais parler français autour de moi ; j'avais mon billet ; j'avais retrouvé ma bourse dans ma boîte à ouvrage, et dans quelques heures j'embrasserais les miens. Dieu soit loué ! me disais-je, je serai bientôt au bout de mes épreuves.

Non, ma chère amie, malgré que j'en eus, mes épreuves n'étaient pas terminées. J'avais l'âme pleine d'angoisses ; et cependant, cet état de trouble me paraissait doux par moments. En nous rendant au chemin de fer, il m'a demandé la permission de venir chez nous prendre de mes nouvelles. Comment le refuser ? Donc il va venir ; je connaîtrai son nom. Il a ajouté qu'il passerait quelque temps à Montréal où l'appelait une affaire très importante ; alors pourquoi ne le reverrais-je pas souvent ? Et Jules ? Eh bien ! me répétais-je, rien ne presse ; on veut me marier ; mais je saurai bien faire naître mille délais ; et puis, qui me dit que je le reconnâtrai ? C'est dans ces dispositions que j'arrivai à Montréal. Mon père et mon frère m'attendaient, je me suis jetée dans leurs bras. A la maison, nouvelle scène de bonheur attendri : ma chère maman ne cessait de m'embrasser ; mes petites sœurs avaient obtenu de veiller jusqu'à mon arrivée ; elles ne pouvaient se détacher de moi. Il m'a fallu raconter mon voyage, mon aventure, et toutes mes inquiétudes. Tu comprends que j'ai passé sous silence certains détails intimes, malgré les questions un peu sournoises de mon frère qui semblait porter un intérêt tout particulier au jeune monsieur qu'une bonne providence avait placé sur mon chemin juste au moment où j'avais le plus besoin d'aide et de protection. J'ai mis du vague dans mes réponses, ce qui a paru l'amuser beaucoup. Rendue dans ma chambre, ma chère chambre de jeune fille, je me suis jetée à genoux et j'ai pleuré à mon aise : j'avais le cœur plein ; j'ai demandé au bon Dieu de m'éclairer. Qu'allait-il m'arriver ? La fatigue, les émotions, un peu d'énervement n'ont pas tardé à me procurer le sommeil, et le lendemain je me sentis mieux.

Dans le cours de la journée, il fut question de Jules ; on l'attendait le soir même. Je manquai tout à fait d'enthousiasme ; on en eut pour moi, ce qui ne laissa pas que de m'irriter un peu. Pourquoi cette insistance quelques heures après mon arrivée, moi qui n'aspirais qu'à reprendre la vie de famille, entourée d'êtres chéris que j'étais bien décidée à gâter à force de les aimer. Je t'avoue que plus on mettait d'ardeur à chanter ses louanges, plus je me raidissais ; sans lui battre froid, je me préparais cependant à l'accueillir sans démonstration. Il me trouverait sur la défensive.

Après le dîner, auquel assistaient quelques intimes accourus pour me fêter, tout le monde se rendit au salon. Nous y étions à peine que le domestique annonça M. Jules Lefebvre ; je suis sûre que je devins toute pâle. Il entre : Devine ! . . . Je te le donne en mille . . . M. Jules Lefebvre s'avance vers moi les mains tendues :

—Me reconnaissez-vous, dit-il ?

C'était mon compagnon de voyage, le Monsieur du chemin de fer, le même pour qui j'avais été sur le point de sacrifier le Jules de mon imagination ! Non, je ne me suis point évanouie ; mes nerfs très ébranlés ne m'ont pas surmontée : mais, pour un instant, la surprise, la joie, la crainte ont failli ébranler ma pauvre cervelle. J'ai crié à la trahison : erreur ; pas plus de complot que ça ! Il savait que je parlais ce jour-là de Toronto, mais, par un train différent du sien. Aussi quel n'a pas été son étonnement en me voyant entrer dans le Pullman et m'installer tranquillement à deux pas de lui. Je le soupçonne d'avoir voulu attendre un peu pour se faire connaître, lorsque l'incident stupide de mon billet l'a décidé à intervenir. Il prétend s'être nommé ; mais je n'ai pas entendu. N'importe, il a joué son rôle de traître à la perfection, et il m'aime plus que jamais ! Donc, tout est bien qui finit bien. Je me marie à la Sainte-Catherine. Je t'attends au retour de Rimouski, et je t'embrasse mille fois.

Ton amie,

JEANNE L.....

---

### UN GROS PAROISSIEN

---

Sur le perron du marché de Québec, en 1824, un homme était assis et attirait grandement l'attention. Il paraît même qu'il prenait de la place, comme d'autres prennent du galon—sans mesure—, puisque l'un des bouchers de ce temple à la viande lui intima l'ordre de se retirer.

—Veux-tu baiser ma main ? dit ce personnage encombrant.

Le boucher fit un saut en arrière et disparut au milieu des lazzis de la foule. Car il y avait foule pour contempler ce grand paresseux, qui riait de l'étonnement du peuple. Il en avait l'habitude, du reste, n'étant pas un homme comme un autre. Une rangée de soldats s'était formée devant lui, au premier rang et tous paraissaient fascinés par sa présence. S'étant reposé suffisamment, il se leva et déploya son immensité. Les soldats reculèrent.

Six pieds huit pouces sur la souche, pourtour de sept pieds au ventre, quatre pieds autour de la cuisse, trois pieds six pouces au mollet, quinze pouces sous chaque pied, et en tout, cinq cents livres de pesanteur. Tel était le Canadien dont je vous parle. Il se nommait Modeste Mailhot, demeurant à Saint-Jean d'Eschailon, était cultivateur et charpentier ; la physionomie de cet être *modeste* respirait la douceur, la bonté et la plus grande honnêteté. Sa tête était proportionnée à son corps, mais ses mains d'une dimension moindres et d'un bon modèle.

A ceux qui l'interrogèrent, il dit que son père, sa mère, deux de ses frères et une sœur, tous décédés entre les âges de soixante et soixante-et-dix ans, étaient

à peu près dans le même moule que lui. Il avait alors cinquante-six ans et se trouvait un tant soit peu caduc. De ses deux "petites" femmes il avait eu trois enfants, une fille et deux garçons ; la fille seule était de moyenne taille ; l'un des garçons mourut à l'âge de treize ans, ayant atteint six pieds de hauteur ; l'autre, alors arrivé à seize ans, était aussi grand que son père et promettait d'être plus robuste.

Mailhot racontait que, en 1813 il avait failli se tuer en tombant de cheval et se frappant sur une roche, mais, dit-il, le major de Bersy était présent, il me prit dans ses bras et m'apporta à la maison, comme un bébé.

Le major de Bersy, du régiment de Watteville, l'un des plus beaux types de la race française, avait six pieds dix pouces de jet, était admirablement bâti, souple à tous les exercices, homme du monde, excellent esprit, savant même et ne ressentant pas les inconvénients de la grandeur. Il écrivait dans la *Bibliothèque Canadienne* de Bibaud, en 1825.

Pour aujourd'hui, voilà ce que j'offre à la Kermesse.

BENJAMIN SULTE.

---

## NOTRE LANGAGE

---

Deux choses caractérisent la langue que nous parlons : les *archaïsmes*, que nous devons conserver comme de vieux bijoux de famille, et les *anglicismes*, dont nous devons nous débarrasser avec le plus d'application possible. Il est certain que nous ne parlons pas le français absolument moderne et que l'ensemble de notre langage ressemble plutôt au français du dix-septième siècle. Malheureusement nous n'en soignons pas assez la forme ; or, comme a dit DeBonald : " un style généralement faux peut détériorer une langue, comme l'usage habituellement maladroit d'un instrument juste peut, à la longue, le fausser. "

Les étrangers qui ne font qu'un court séjour au milieu de nous, ne trouvent pas les singularités de notre langage aussi choquantes qu'on pourrait le croire. Ils voient du pittoresque là où nous ne voyons que des incorrections ; pour eux un anglicisme à peine compréhensible devient une curiosité philologique tout à fait intéressante.

Dans nos belles campagnes exclusivement franco-canadiennes, là où l'on dit encore : "Espérez un instant, je vais m'en aller quand et vous..." le peuple se sert rarement de mots anglais ; et les personnes instruites de nos villes tiennent à honneur de n'employer que des mots français lorsqu'elles parlent le français.

Certains patriotes sont là-dessus d'un chauvinisme admirable ; ce qui ne les empêche pas de s'exprimer le mieux possible en langue anglaise lorsqu'ils ont à parler l'anglais.

Employer fréquemment des mots anglais en parlant et surtout en écrivant le français, est considéré non seulement comme l'indice d'une mauvaise éducation, mais encore comme une sorte d'apostasie nationale par la bonne société canadienne, qui comprend que notre langue est une des choses les plus précieuses que nous aient léguées nos ancêtres.

La classe ouvrière des villes n'y regarde pas de si près. L'industrie et le commerce anglais ou américain lui apportent, avec leurs produits, des termes propres qu'elle accepte sans hésiter, tels qu'ils sont, ou qu'elle traduit à sa manière.

Les Français de France qui viennent ici après avoir passé par les États-Unis, n'ont pas d'idée de l'impression pénible que nous ressentons à les entendre presque tous émailler leur conversation du plus grand nombre de mots anglais possible.

L'un d'eux me parlait, ces jours derniers, de l'architecture du *City Hall* de Montréal :—Pourquoi dites-vous *City Hall* au lieu d'hôtel de ville, lui dis-je ? Pourquoi dites-vous *dollar* au lieu de piastre, *boat* au lieu de bateau, *Pacific Railway* au lieu de chemin de fer du Pacifique ?

—Mais c'est pour être compris, me dit-il.

Pour être compris ! . . . J'eus envie de le battre ! Mais comme c'était là une opération fatigante, et qui, du reste, pouvait tourner autrement qu'à la confusion du coupable, je me contentai d'une admonition éloquente et de quelques phrases bien senties sur la mission de la race française en Amérique.

—Vous avez raison, reprit mon interlocuteur après quelques instants de réflexion, et je comprends que la conservation de la langue française parmi vous nécessite des efforts de chaque jour et une surveillance incessante. J'ai le tort de suivre ici une petite mode très parisienne.

Là dessus il me cita ce dialogue entendu, prétend-on, sur le boulevard des Italiens, mais qui n'est probablement qu'une charge de Max O'Rell :

—Voulez-vous venir *five o'clocker* avec moi cette après-midi ?

—Très volontiers. A quelle heure ?

.....

Notre langage, trop souvent défectueux au point de vue de la forme grammaticale, l'est également, dans une certaine mesure, sous le rapport de la prononciation et de l'articulation, bien que, à proprement parler, nous n'ayons pas d'*accent* et que le langage du peuple canadien-français ait beaucoup de ressemblance avec celui des classes populaires des bords de la Loire. Mais le défaut le plus *dangereux*, le plus subtil, le plus difficile à faire disparaître du langage des habitants de nos villes, c'est l'anglicisme, l'affreux anglicisme, sous ses formes multiples, " qui nous entre par les oreilles et nous sort par la plume, " comme l'a dit le plus spirituel de nos écrivains, et que les personnes qui évitent soigneusement l'emploi de mots anglais en parlant le français, commettent tous les jours, sans s'en apercevoir.

Un homme très bien noté dans le monde financier, disait, en ma présence,



il y a quelque temps : " Vous savez que B... vient de l'avant pour le comté de R... Il est bien qualifié pour faire un membre, malheureusement, il n'est pas de la place. Il a adressé une assemblée où se trouvait N..., qui l'a accusé de s'entendre avec les deux partis, afin de n'être pas opposé. B... a nié emphatiquement et N... a fait apologie. X..., dont le fils a envoyé une application à l'Orateur pour avoir une place de clerc sessionnel, a publié, ce matin, un article éditorial contre B..., mais vous verrez qu'il finira par le supporter. Le *Courrier* ne se donnera pas le trouble de lui répondre. L'émanation des brefs est fixée à lundi ; l'officier rapporteur a été notifié ; l'*Événement* et l'*Électeur* seront corrects. "

Celui qui tenait ce langage croyait sincèrement s'exprimer en langue française.

On a remarqué que nos classes populaires font un fréquent usage d'expressions maritimes. M. Alexis Delaire, de Paris, étant de passage à Québec, l'an dernier, et voulant se rendre au département de l'Instruction publique, demanda à un ouvrier, qui se tenait auprès de la fontaine du Palais législatif, par où il devait passer :

— " Entrez par la porte du coin, lui répond Jean-Baptiste ; dévirez à droite et rendez-vous jusqu'au fond du corridor ; là vous embarquerez dans l'élévateur ; rendu à la deuxième étage, dévirez encore à droite : vous serez quasiment arrivé. "

Notez que cet ouvrier, que je connais bien, ne boit pas de cidre, et que cinq ou six générations le séparent de ses ancêtres de Normandie.

Il est possible que plusieurs expressions devenues aujourd'hui exclusivement maritimes, aient eu autrefois un sens plus général. Dans une lettre adressée par Montcalm à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, le 11 octobre 1756, le vainqueur de Chouaguen, qui était un lettré, un membre ou tout au moins un correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, priaît madame la Supérieure de faire placer six bouteilles de baume *de* Canada et dix livres de *suc* d'érable dans " une caisse bien *AMARRÉE*, " et d'expédier le tout à madame de la Bourdonnaye, à Paris. Montcalm s'était-il canadianisé pour faire plaisir à Vaudreuil ? Cela est peu probable. Le sens du mot *amar* est-il devenu plus restreint aujourd'hui qu'il ne l'était autrefois ? Cela est possible. Ce qui est certain, c'est que malgré les préférences de la Sorbonne, la langue française ne peut être tenue à fixité d'une manière absolue.

On a reconstitué, au moins dans les grandes lignes, l'histoire de certains peuples de l'ancien monde par l'étude de leurs langues. Ainsi, l'idiome particulier d'un peuple, dont on retrouvait l'usage dans une contrée éloignée, indiquait, d'une manière certaine, une migration ou une conquête à une date plus ou moins reculée. Selon le degré d'altération de l'idiome, on jugeait du degré d'ancienneté de la migration ou de la conquête.

Pour un étranger, le plus ou moins de pureté avec lequel nous parlons et

écrivons la langue française, le nombre et l'espèce de mots anglais qui se glissent dans notre langage, indiquent l'espace de temps qui nous sépare du régime français, la facilité, la multiplicité, la nature de nos rapports avec les populations anglologues qui nous entourent, le degré de consentement ou de résistance que nous avons apporté à l'influence anglaise dans le domaine des choses intellectuelles, etc., etc. Je crois qu'il y a là le sujet d'une étude intéressante pour un esprit observateur.

Celui qui bornerait à la seule forme de notre langage ses observations sur notre société, serait sans doute un homme bien superficiel. Les idées, les principes, la moralité, le caractère, les tendances d'un peuple, le degré de culture de son intelligence, sa situation agricole, commerciale, industrielle, les lois qui le régissent, la forme de ses institutions politiques, voilà le vrai et vaste champ d'investigation du moraliste, de l'économiste, du philosophe. Cependant, comme l'a dit Joseph de Maistre, "jamais un philosophe digne de ce nom ne doit perdre de vue la langue, véritable baromètre dont les variations annoncent infailliblement *le bon et le mauvais temps.*"

ERNEST GAGNON.

---

" LE LIS ET LE JARDINIER. "

(Imité de " l'Afflu. " par A. de Ségur.)

---

L'aube au front voilé  
 De grâce timide,  
 D'un manteau perlé,  
 Fait de gaze humide,  
 Cache à l'œil avide  
 Sa frêle beauté.  
 Comme l'aube blanche,  
 Au parterre en fleurs  
 Le lis qui se penche  
 Est mouillé de pleurs ;  
 Mais ces douces larmes,  
 Pleines de fraîcheur  
 Prêtent plus de charmes  
 A la blanche fleur ;  
 Et de son calice,  
 Dans l'air matinal,  
 Monte un pur délice,  
 Eucens virginal,  
 Parfum printanier.  
 . . . . Chut ! . . . dans le silence,  
 Un homme s'avance :  
 C'est le jardinier ! . . .  
 Sa main vive et leste,  
 D'un mouvement preste,

Fait dans le buisson  
 Sa riche moisson ;  
 Sa serpe tranchante  
 Coupe sans pitié  
 La rose naissante  
 Ouverte à moitié !.....  
 " Sous la brise molle,  
 Penche ta corolle  
 O mon lis vermeil !  
 Dérobe, dans l'ombre  
 D'un feuillage sombre,  
 Ton front qu'au soleil  
 Tu veux dans une heure  
 Lever rayonnant !..."  
 Mais non ! fièrement,  
 Le beau lis qui pleure,  
 Pour revoir les cieux  
 Relève la tête :  
 " Reçois mes adieux,  
 O nature en fête !  
 Et toi, mes regrets,  
 Humble coin de terre  
 Qu'à tout je préfère ;  
 Où je fus heureux  
 Près de fleurs aimées,  
 L'espace d'un jour....  
 Leurs lèvres fermées  
 L'ont dit : c'est mon tour !"  
 Du bourreau résonne  
 Le pas cadencé :  
 Le beau lis frissonne !....  
 La serpe a passé !.....  
 Sur sa lèvre expire  
 Un dernier adieu :  
 L'aile du zéphire  
 L'emporte vers Dieu.  
 .....  
 Souvent notre vie  
 A même destin :  
 A peine fleurie  
 Aux feux du matin  
 Que la mort arrive,  
 Au bord des chemins.  
 Et sa serpe active  
 Tranche nos destins.

MARIE BEAUPRÉ.

---

Il faut savoir entrer dans les idées des autres et savoir en sortir, comme il faut savoir sortir des siennes et y rentrer.

## LE PAVILLON DE PHIPS

Nous commençons à publier aujourd'hui un chapitre du nouveau livre de notre ami M. Ernest Myrand, PHIPS A QUÉBEC. Cet ouvrage, prêt à passer chez le typographe, est une étude très élaborée du siège de notre ville en 1690, par l'armada Puritaine de la Nouvelle-Angleterre. *La Kermesse* est heureuse d'offrir cette primeur à ses abonnés.

LA DIRECTION.

Des dix-sept relations <sup>(1)</sup> contemporaines du siège de Québec par Sir William Phips, onze gardent sur le dramatique épisode de la Croix de Saint-George un silence absolu. Je m'explique le mutisme obstiné de Phips, de Walley, d'Hutchinson, de Cotton Mather, de Sylvanus Davis, mais celui de Monseigneur de Laval, de l'intendant Champigny, de l'archiviste des Ursulines de Québec, des officiers Janelot, La Hontan, DeCatalogne me cause un étonnement pénible.

Quant aux six autres écrivains, ils en parlent avec une telle indifférence que, de prime abord, on en vient à penser, que la prise du pavillon amiral tient plutôt au hasard d'un courant de marée qu'à l'héroïque bravoure des Canadiens français.

Mais n'anticipons pas sur la conclusion de ce chapitre ; il convient présentement de citer nos auteurs ; nous les commenterons ensuite, et tout à notre aise.

“ Il (*le vaisseau amiral*) aura de la peine à regagner celle (*la rade*) de Boston, “ et s'il en vient à bout il arrivera avec un câble et une ancre de moins, qu'on a “ retirés, cinq canons, son grand pavillon qui nous est demeuré et il ne rem- “ portera le second qu'il remit en sa place que percé d'un coup de canon, tout au “ milieu. ” *Lettre de Frontenac au ministre, en date du 12 novembre 1690.*

“ Le grand pavillon de l'amiral et un autre que le Sieur de Portneuf avait “ pris à l'Acadie furent portés à l'église au son du tambour. ” *Relation de Monseigneur. — Documents relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France, tome 1, page 530.*

“ Deux capitaines, M. de Maricourt et M. de Lothbinière prirent soin des “ batteries et pointaient le canon, mais si juste qu'ils ne perdaient point de coups. “ M. de Maricourt abattit avec un boulet le pavillon de l'amiral, et sitôt qu'il fut “ tombé, nos Canadiens allèrent témérairement dans un canot d'écorce l'enlever “ et le tirèrent jusqu'à terre à la barbe des Anglais. On le porta en triomphe à la “ Cathédrale où il est encore. ” Juchereau de Saint-Ignace, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, page 329.*

“ Notre canon, qui portait du canon de 18, a extrêmement endommagé leurs “ quatre gros vaisseaux qui battaient Québec. L'amiral a d'abord perdu son “ pavillon. Il a eu son grand mâts coupé à moitié ; et celui de misaine rompu ; “ et a eu sa chambre percée ; et sa galerie brisée, etc., etc.

“ Les Anglais ont encore perdu trois chaloupes, cinq pièces de canon montées “ sur leurs affûts, quantité de boulets, un étendard, un tambour, et quelques dou- “ zaines de gros mousquets. ” Père Michel-Germain DeConvert, *Lettre inédite.*

(1) Relations de Frontenac, de Monseigneur, de Phips, de John Walley, de Cotton Mather, de Champigny, de Laval, de Juchereau de Saint-Ignace, de DeConvert, d'Hutchinson, de Sylvanus Davis, de La Hontan, de Janelot, de Baqueville de La Potherie, des Ursulines de Québec, de Gédfon de Catalogne, et de Charlevoix.

Dans sa lettre à l'ex-gouverneur Denonville, en date du 20 novembre 1690, Monseigneur de Laval confirme le Père Michel-Germain DeConvert au propos de l'étendard anglais pris à La Canardière.

“ Ils (*les habitants de Beauport, de Beaupré et de l'Île d'Orléans*) les obligèrent (*les Anglais*) à se rembarquer la nuit (*du 21 au 22 octobre*) en confusion ; ayant laissé dans leur camp cinq pièces de canon et un drapeau dont les habitants s'opposèrent à la faveur des coups de fusil qu'ils tirèrent aux ennemis qui n'osèrent approcher avec leurs chaloupes pour les enlever et ensuite par une protection particulière de Dieu qui mit la consternation dans leurs esprits. ”

J'incline à croire cependant que l'un et l'autre ont confondu cet étendard avec le pavillon que M. de Portneuf avait pris précédemment en Acadie, et que Monseigneur de Laval et La Potherie virent triomphalement promener dans les rues de Québec, le dimanche, 5 novembre 1690, jour d'actions de grâces publiques.

“ Enfin l'amiral, de peur de succomber tout à fait, fila son câble et se retira tout délabré, après avoir perdu son pavillon coupé d'un coup de canon. [1] .....

“ L'on rendit grâce au Dieu des Armées de ce qu'il avait fait au Canada. On porta à la Cathédrale, avec pompe et magnificence, le grand pavillon de l'amiral qui était tombé dans le fleuve et celui que Portneuf avait pris dans l'Acadie.” Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, tome III, deuxième lettre, pages 118, 122 et 123.

“ Dès qu'il (*le parlementaire*) fut arrivé à bord (*du Six Friends*) on commença de tirer d'une des batteries de la Basse-Ville, ce qui surprit fort les Anglais ; Phips surtout ne revenait point de son étonnement de se voir obligé d'assiéger dans les formes une ville où il s'était flatté qu'on n'aurait pas la hardiesse de l'attendre autrement que pour se soumettre à lui.

“ Mais ce fut bien pire encore, quand, du premier coup de canon, son pavillon ayant été abattu et la marée l'ayant fait dériver, quelques Canadiens allèrent le prendre à la nage, et, malgré le feu qu'on faisait sur eux, l'emportèrent à la vue de toute la flotte : il fut porté sur le champ à la Cathédrale où il est encore.” —Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, tome II, livre XIV, page 81.

Donc, en définitive, sur dix-sept relations contemporaines du siège de Québec, nous en avons six qui parlent de la capture du drapeau amiral anglais, mais il n'y en a que deux qui nous rapportent comment fut opérée cette prise glorieuse. Fâcheusement, nous aurons à choisir entre Juchereau de Saint-Ignace et Charlevoix, à critiquer comme à comparer la vraisemblance de leurs récits.

Le grand historien américain Francis Parkman accepte la version de François Juchereau de Saint-Ignace qu'il traduit dans son bel ouvrage, *COUNT FRONTENAC AND NEW-FRANCE*.—“*It (the Cross of Saint-George) drifted with the tide towards the north shore ; whereupon several Canadians paddled out in a birch canoe, secured it and brought it back in triumph.*” [2]

[1] La Potherie attribue à M. de Sainte-Hélène l'honneur de l'avoir abattu ; la Mère Juchereau de Saint-Ignace en rapporte la gloire à M. de Maricourt, son frère.

[2] Chapitre XIII pages 273 et 274.

A Paris, quand il s'y commet un grand crime, quelque meurtre compliqué de vol et d'incendiat, les juges d'instruction s'écrient d'un commun accord : *Où est la femme ?* A Québec, lorsqu'il s'y raconte une action d'éclat, un beau trait de courage militaire, capable de soutenir la comparaison avec les meilleurs exploits de l'antiquité classique, les railleurs de toutes les écoles vous demandent narquoisement : *Où est le poète ?* Dans leur esprit, *prouesse* est un vieux mot, une expression surannée tombée en désuétude comme la chose qu'il représente. Nos sceptiques croient bien à l'imagination de nos trouvères, à la verve de nos romanciers, mais à l'héroïsme de nos ancêtres ? Allons donc ! Le mauvais exorde d'Isocrate leur est resté dans la mémoire. " Puisque le *discours* a naturellement la vertu de rendre les grandes choses petites et les *petites grandes*, qu'il sait donner des grâces aux choses les plus vieilles, et *faire paraître anciens les faits les plus modernes*, etc." Substituez au mot *discours* celui de *poème* ou de *roman*, vous aurez la raison de l'incredulité patriotique de nos gens instruits.

Eh ! bien, nous allons suivre ces beaux esprits positifs dans leurs retranchements, nous demander avec eux : *Où est le poète ? Où est le romancier ?* Non pas avec cette ironie stérile du provocateur qui vous jette une question à la tête pour la seule contenance du défi, mais avec cette curiosité féconde de l'étude qui répond autant de fois qu'elle interroge.

Qui donc a greffé sur l'histoire du Canada cette sublime *légende des nageurs* allant chercher, au mépris de quatre-vingts sabords pleins d'éclairs et de fumée, sous les fusillades de quatre cents mousquets criblant, en pluie d'orage, les grandes eaux impassibles du fleuve un drapeau amiral, une Croix de Saint-George, la bannière d'un chevalier ?—*Où est le poète ?* c'est-à-dire, le coupable ? Est-ce Fréchette ? Mais la *Légende d'un Peupie* n'est paru qu'hier. *Où est le romancier ?* Est-ce Marmette ?—Pas davantage. Son *François de Bicville* remonte à 1870. Cette nouvelle, je l'admets, a largement contribué à répandre dans les esprits de la génération actuelle la mémoire de ce glorieux fait d'armes. J'en félicite cordialement l'auteur. Mais il n'a nullement appris à la jeunesse de son temps cet incomparable épisode. Vingt-cinq ans avant lui, son illustre beau-père, François-Xavier Garneau, notre historien national, racontant à son tour le siège de Québec par les Puritains de l'an mil six cent nonante, écrivait de sa meilleure encre :

" Les batteries de la Basse-Ville commencèrent le feu bientôt après (*le retour du parlementaire*) et abattirent des premiers coups le pavillon du vaisseau de *Phips* que des *Canadiens* allèrent enlever à la nage et malgré un feu très vif *dirigé sur eux de la flotte*. Ce drapeau est resté suspendu à la voûte de la *Cathédrale de Québec* jusqu'à l'incendie de cet édifice en 1759." [1]

En l'adoptant pour sienne, Garneau confirme de tout le poids de son autorité, la relation historique de Charlevoix. Et comme elle dramatise l'épisode

[1] Garneau, *Histoire du Canada*, Vol. II, page 85, première édition, 1845.

qu'elle raconte ! Le canot d'écorce est disparu : où donc est-il ? Là-bas, en dérive, tournoyant avec ses avirons au caprice des remous, à la fantaisie des contre-courants qui moient la *plaine humide*. Que voulez-vous ! la cadence et l'ensemble n'étaient plus possibles à bord. Aux fenêtres du château Saint-Louis une voix électrisante avait crié : *Le drapeau, c'est la croix !* Et voilà qu'instantanément, à leur insu, sans que jamais ils le puissent expliquer, les cinq rameurs se trouvent debout !

Une seconde fois Frontenac parle : *Qui sera chevalier ?*—Adieu pirogue ! adieu pagaies ! Ils sautent au fleuve.—*A la nage ! au drapeau ! !*

Une clameur immense s'élève de la flotte et de la cité,—un de ces cris éternels comme Troie, la Mer, l'armée grecque en jetèrent lorsque le divin Hector tomba, et qui retentissent encore dans l'*Illiade* après quatre mille ans d'écho soutenu,—la Croix de Saint-George est prise ! le pavillon anglais amené ! *Vive le Roi !*

A ceux-là qui raillent maintenant et demandent *Où est le poète ?* je réponds : Charlevoix !

Qui va lui donner la réplique ?

ERNEST MYRAND.

(A continuer.)

## BARBE DE BOULOGNE

### EXQUISSE DE SA VIE

Vouée à la virginité dès son jeune âge, Barbe de Boulogne ne s'engagea dans les liens du mariage avec Louis d'Aillebout, qu'à la condition expressément formulée que son mari respecterait la promesse qu'elle avait faite à Dieu. Le gouverneur d'Aillebout qui, au témoignage de l'Annaliste de l'Hôtel-Dieu, "n'était venu en ce pays que par un motif de piété, dans le dessein d'aider ceux qui prêchaient la foi et de contribuer à la conversion des sauvages," d'Aillebout, dis-je, accepta les conditions de ce mariage et vécut lui-même dans la continence.

Après la mort de son mari, madame d'Aillebout eut de nombreux admirateurs, car elle joignait la beauté physique à la distinction de l'esprit et à la vertu la plus éprouvée. Le gouverneur de Coureelles et l'intendant Talon la demandèrent en mariage ; mais elle refusa d'unir son sort à ces deux personnages importants. Son plan était bien arrêté de quitter le monde, pour s'enfermer dans un cloître. A deux reprises elle entra comme novice au monastère des Ursulines, mais il parut évident que le Ciel ne lui avait pas donné la vocation religieuse. "Après huit ou neuf mois d'épreuves, lisons-nous dans l'*Histoire des Ursulines*, passés au milieu d'une troupe joyeuse de novices, cette aimable dame, aussi humble que pieuse, se jugea elle-même

incapable d'embrasser notre état de vie, et elle quitta le monastère, pour reprendre au milieu du monde sa vie de bonnes œuvres et d'édification."

C'est alors qu'elle s'occupa à établir dans Québec une confrérie de dames pieuses et charitables, et elle réussit bientôt à fonder, sous la direction du Père Chaumonot, la société de la Sainte-Famille, qui existe encore à Québec.

Dans une circonstance pénible, alors que les fièvres contagieuses éclatèrent parmi les troupes qui avaient accompagné M. de Tracy à Québec, Madame d'Aillebout se multiplia pour porter secours aux malheureux contagiés qui emplissaient les salles de l'Hôtel-Dieu. C'est au contact des religieuses qu'elle acquit le goût de la vie retirée, à l'abri des séductions mondaines, et elle résolut d'aller vivre à leur côté, comme pensionnaire de la maison. C'était une retraite perpétuelle qu'elle ambitionnait, sans s'astreindre à revêtir l'habit monastique ni à se conformer aux règles de la vie claustrale.

Pour mieux assurer son existence au milieu des Hospitalières, elle leur donna tous les biens dont elle pouvait disposer sans nuire à ses héritiers. Le legs était précieux : elle possédait plusieurs terres de valeur, une maison à Québec, une autre à Montréal, des fonds en France, et un mobilier assez opulent. Mgr de Laval voulut qu'elle fit deux parts de l'héritage que sa générosité destinait à l'Hôtel-Dieu, l'une pour la communauté, et l'autre pour l'hôpital.

Cette séparation de biens dans la même famille nécessite une explication. En 1664 Mgr de Laval avait exigé des religieuses qu'elles fissent deux parts de leurs revenus, dont un tiers pour les pauvres ou l'hôpital, et le reste pour la communauté. Plus tard les hospitalières obtinrent de l'évêque la permission de faire le partage de leurs biens, de façon que la communauté et l'hôpital pussent les administrer séparément, chaque partie ayant son capital en propre, avec des registres spéciaux pour la perception des revenus, etc.

Ces questions d'intérêt purement matériel étant réglées, madame d'Aillebout alla loger dans un appartement dépendant de l'Hôtel-Dieu, mais en dehors de la communauté. Son confesseur était le Père Chastellain, jésuite d'une grande vertu et excellent directeur spirituel. Il était aussi le confesseur des religieuses.

Madame d'Aillebout passa une douzaine d'années dans cette douce retraite, toute embaumée du parfum des vertus des saintes femmes qui, depuis plus de deux siècles, ont vécu dans cette maison bénie. Elle-même était un sujet d'édification pour les sœurs ; sa conversation seule les portait à aimer Dieu davantage et à le servir avec une plus grande perfection. Mais laissons parler la Mère Juchereau de Saint-Ignace :

"Notre Seigneur honorait cette sainte âme de plusieurs connaissances extraordinaires, et comme elle prenait grand soin de les tenir secrètes, fort peu de personnes savaient les faveurs qu'elle recevait de Dieu. Le R. P. Chastellain, son confesseur et le nôtre, lui avait permis de les communiquer à quelques religieuses de cette maison, dont la vertu et la discrétion lui étaient



connues, jugeant bien que cela pouvait servir à augmenter leur amour pour Dieu et leur ardeur pour la vertu. Aussi ces communications produisaient plusieurs biens, comme la conversion de plusieurs pécheurs, la délivrance des âmes du purgatoire, la reconnaissance envers Dieu des grâces qu'il faisait à certaines personnes, et enfin plusieurs pratiques de dévotion pour apaiser la justice, ou pour fléchir la miséricorde de Dieu en faveur de ce pauvre pays."

Il semble que Dieu avait accordé à cette âme privilégiée le don de prophétie. En voici plusieurs traits frappants.

Lorsque l'abbé Joseph Séré de la Colombière arriva à Québec en 1682, il alla visiter l'Hôtel-Dieu en compagnie de plusieurs autres prêtres qui s'en allaient, comme lui, résider à Montréal. Les religieuses les conduisirent chez madame d'Aillebout. Elle les entretint de choses spirituelles et après leur départ, elle dit à une religieuse, en parlant de M. de la Colombière : " Cet ecclésiastique gouvernera un jour cette maison, et il a été envoyé de Dieu pour cela." Or, il n'y avait aucune vraisemblance en cette prédiction, vu que M. de la Colombière était envoyé par Saint-Sulpice de Paris à la maison de Montréal. Après y avoir séjourné plusieurs années, il vint à Québec, comme l'avait prédit madame d'Aillebout, et devint supérieur de l'Hôtel-Dieu.

La mère Juchereau raconte un fait bien extraordinaire relativement à madame d'Aillebout. Je lui laisse la parole :

" Quand la Mère Guillemette de Saint-Augustin mourut en 1675, nous fîmes le plus promptement qu'il nous fut possible les prières que nous lui devons, et nous en ajoutâmes d'autres, et des pratiques de pénitence, afin de la soulager. Madame d'Aillebout nous disait toujours que cette âme était retenue dans le purgatoire. Trois mois se passèrent, sans que Dieu lui fit connaître autre chose là-dessus, sinon qu'elle souffrait. Nous redoublions nos dévotions, et nous nous étonnions de ce qu'une fille vertueuse, qui avait mené une vie souffrante avec une grande patience, était si redevable à la justice de Dieu. Quatorze mois s'écoulèrent dans cette inquiétude ; et enfin au bout du temps, la Mère de la Nativité mourut. Elle avait été supérieure de la Mère Guillemette ; celle-ci lui résistait quelquefois dans ce qui concernait la conduite des novices, dont elle avait le soin. Elle la blâmait aussi dans l'ordre de la maison, qu'elle voulait que l'on mit en bien des choses sur le pied de nos communautés de France, ce qui est comme impossible en Canada ; et quoiqu'elle n'agit ainsi que par zèle, la Mère de la Nativité la trouva pour cela encore en purgatoire, et Notre Seigneur lui dit : " Ma fille, comme cette âme ne vous a pas été aussi soumise qu'elle devait, je vous ai réservé sa dernière sentence ; vous pouvez la retenir auprès de vous jusqu'à ce que vous sortiez vous-même du purgatoire, afin qu'elle n'en sorte qu'avec vous ; et vous pouvez l'élargir dès à présent, si vous voulez." La Mère de la Nativité répondit que, puisqu'il la laissait maîtresse du sort de cette âme, elle ne voulait pas retarder d'un seul moment son bonheur, et qu'elle désirait lui donner dès cet instant la jouissance de Dieu."

La Mère de la Nativité était une religieuse parfaite, et d'après toutes les apparences, elle était morte en odeur de sainteté. Sa vie avait été extrêmement édifiante. Au moment même de sa mort, madame d'Aillebout la vit à genoux devant Notre-Seigneur, assis sur un trône de gloire, ayant, de chaque côté, deux rangées d'hospitalières qui accusaient la Mère de la Nativité 1o d'avoir accordé trop facilement des permissions, de crainte de chagriner ses inférieures; 2o d'avoir trop recherché la protection des grands du monde; 3o d'avoir trop favorisé les pauvres au préjudice de la communauté. Notre-Seigneur condamna la pauvre religieuse aux flammes du purgatoire, d'où elle ne sortit que six semaines plus tard. Madame d'Aillebout prétendit l'avoir vue alors toute brillante de gloire.

Ces faits merveilleux sont rapportés avec tant de bonne foi et une simplicité si touchante, qu'il nous semblerait téméraire de les révoquer en doute. Ils ne sont pourtant pas isolés dans l'histoire de notre pays. Les prédictions de plusieurs personnes d'une grande vertu, comme la Mère de l'Incarnation, la Mère Catherine de Saint-Augustin, ont été réalisées à la lettre, et qui ne sait que les cataclysmes épouvantables de 1663 furent annoncés à l'avance par ces deux éminentes religieuses?

Une des grandes dévotions de madame d'Aillebout consistait à prier pour les personnes qui devaient mourir dans la journée. Une nuit qu'elle était en prières, elle se sentit si fortement sollicitée d'invoquer le secours d'en-haut pour les moribonds, qu'elle ne put s'endormir qu'après avoir obtenu de Dieu l'assurance que ses oraisons avaient été agréées. Durant la soirée, deux hommes s'étaient battus en duel en plein Québec. L'un avait reçu un coup d'épée dans la poitrine. C'était un huguenot. On courut chercher M. l'abbé de Bernières, qui mit tout en œuvre pour convertir cet homme agonisant dans une salle de l'Hôtel-Dieu. Au bout de deux heures, le huguenot mourait converti, avec toutes les marques de la miséricorde divine. Le lendemain, un médecin fit l'ouverture du cadavre, et il constata que le cœur avait été transpercé. D'après l'ordre naturel il aurait dû tomber foudroyé. Mais il avait survécu deux heures, grâce sans doute aux prières de madame d'Aillebout.

Cette femme remarquable mourut le 7 juin 1685, à l'âge de 70 ans, et elle fut inhumée dans les caveaux de l'Hôtel-Dieu. Tout le pays la regardait comme une sainte.

N. E. DIONNE.

Ne coupez pas ce que vous pouvez dénouer.

Ce qui est vrai à la lampe n'est pas toujours vrai au soleil.

Les esprits simples et sincères ne se trompent jamais qu'à demi.

La direction de notre esprit est plus importante que son progrès.

En élevant un enfant, songez à sa vieillesse.

Imprimeur *L. BOWMAN* =: Releur. =:

11 & 13, Rue Duade, Québec

—: EDITEUR DU :—

Courrier du Canada,  
du Journal des Campagnes,  
du New-York Canada,  
des Annales de Ste-Anne,  
des Annales du T.-S. Rosaire,

ET DU

Calendrier de la Province Ecclesiastique de Québec,

—: SPECIALITES :—

Impressions de Luxe,  
Musique Typographique,  
Cartes de Visite,  
Registres et Livres Blancs,  
Blancs d'Avocat  
et de Notaires,  
Factums, etc., etc.

Assurez-vous contre le Feu avec la \*\*\*

COMPAGNIE D'ASSURANCE

 PHENIX  
DE HARTFORD

— (ETABLIE EN 1854) —



<i>Capital en Argent</i> - - - - -	\$ 2,000,000 00
<i>Depot au Gouvernement du Canada</i>	139,860 00
<i>Actif pour pertes par incendie</i> - - -	5,676,386 79
<i>Reclamations payees depuis l'organisation de la Cie</i> - - - - -	39,027,738 02

SUCCURSALE DU CANADA :

Bureau Principal : MONTREAL

**GERALD E. HART,**

GÉRANT GÉNÉRAL

**J. G. BRUNEAU,**

Agent Général

**J. G. TESSIER,** Agent Spécial.

**ELIE NOEL,** Agent Spécial pour St-Sauveur.

Bureau du Jour : 65, RUE ST-PIERRE, B.-V.

Bureau du Soir : 368, RUE DU ROI, ST-ROCH.

 TELEPHONE 814 